

Nouvel Accord ATI Point d'étape des négociations

Au terme de la première réunion de négociation de l'accord ATI, les discussions ont permis de mettre en lumière les principaux changements envisagés par la direction d'ATI, notamment:

- **L'harmonisation** des rythmes de travail
- **L'augmentation** du nombre de vacances
- **La diminution** du temps de travail effectif des vacances avec impacts direct sur la prime
- **L'arrêt** de la réserve
- **L'instauration** d'un système d'astreinte pour le **Centre de Contrôle des Opérations (CCO)** et la **maintenance**

A ce stade des discussions, les **impacts directs** engendrés par ces bouleversements d'organisations sont majeurs :

Socle commun CCO & maintenance

- Une compensation partielle de la perte liée à la baisse de la prime particulièrement pour le planning "Transport et Crew" et pour les "Techniciens de maintenance".
- Une augmentation significative du nombre de vacances

Spécifique à la maintenance

- Une augmentation du temps de travail liée à l'arrêt de la réserve et la perte des 6 jours de récupération.
- Une flexibilité nécessaire pour les vols d'accompagnement

FO a pris acte de la volonté de la direction de revoir les modalités d'organisation du travail de certains secteurs d'ATI suite à la modification du schéma d'engagement des pilotes.

Ces changements "**en profondeur**" doivent satisfaire les besoins "business" mais doivent également répondre aux attentes légitimes de salarié(e)s.

Leurs compétences clés et la flexibilité dont ils font preuve au quotidien doit faire partie intégrante de la négociation.

Pour la deuxième réunion, nous attendons de vraies propositions, notamment sur les aspects suivants:

- Des **mesures de compensations salariales** afin de neutraliser **totalemment** les pertes financières
- Un **assouplissement des modalités de pose des congés payés** conformément à l'accord social Groupe
- Une **meilleure compensation des 6 jours** perdus liés à l'arrêt de la réserve
- Des **mesures incitatives fortes dédiées** pour les vols d'accompagnements

Les discussions vont se poursuivre dans les prochains jours et nous vous informerons des avancées.

Nos élus **FO ATI** sont à vos côtés et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et interrogations légitimes que vous pourriez avoir

N'hésitez pas à les contacter

Antony GIRET (Secteur Maintenance) - Élu titulaire CSE-E (Airbus SAS) et CSE-C (Airbus Commercial Aircraft)

Marc GELARD (Secteur CCO) - Élu titulaire CSE-E (Airbus SAS)

